

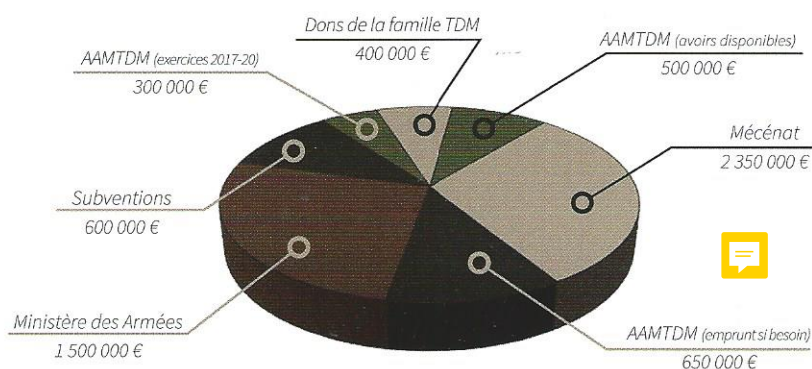
DEVENIR MÉCÈNE, pourquoi ?

Aider le musée dans le cadre de sa rénovation et de son extension, c'est :

- **participer à la conservation du patrimoine** et à l'écriture de l'Histoire de France ;
- **promouvoir l'interculturalité**, le respect et la fraternité entre les peuples à travers la transmission du souvenir ;
- **rendre hommage** au monde combattant ;
- **entretenir la politique de mémoire** mise en œuvre par la Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives voulue par l'État ;
- **participer à la préservation** et à l'enrichissement d'un des musées militaires français le plus richement doté.

DEVENIR MÉCÈNE, comment ?

SOURCES DE FINANCEMENT



Coût estimé en €

Prestations intellectuelles et maîtrise d'oeuvre	750 000
Réhabilitation	1 250 000
Extension	3 650 000

Un projet à 5,65 M €.
Restent 2,35 M €* à conquérir
pour sauver notre patrimoine

LE DON, DES AVANTAGES MÉCONNUS

Un don en faveur du musée des Troupes de marine, qu'il provienne d'une personne physique ou morale, ouvre droit à un crédit d'impôt.

Les réductions d'impôts :

- impôt sur le revenu ; 66 % du montant du don dans la limite de 20 % des revenus imposables ;
- impôt sur les sociétés ; 60 % du montant du don dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires.

Une convention sera établie pour les sociétés donatrices.

Dons individuels par carte bancaire ?

Cliquez sur le lien suivant :

<http://www.troupesdemarine-ancredor.org>
(rubrique extension-modernisation)
et renseignez le formulaire en ligne.
Un reçu fiscal accompagné d'un titre de mécène est envoyé.

*Un emprunt pourra éventuellement être contracté, permettant de réduire la part du mécénat de 650 000 € (1,6 M € au lieu de 2,35 M €)

DEVENIR MÉCÈNE, *les avantages*

UN ENGAGEMENT À QUATRE NIVEAUX

MÉCÉNAT DE PLATINE

À PARTIR DE 100 000 €

- ✓ Baptême d'un espace du musée ;
- ✓ Accompagnement sur un parcours historique en PACA ;
- ✓ Invitation en tribunes VIP aux cérémonies commémoratives du 150^e anniversaire des combats de Bazeilles dans les Ardennes ;
- ✓ Invitation aux rendez-vous de prestige et de tradition organisés par l'EMSOME ;



MÉCÉNAT D'OR

À PARTIR DE 50 000 €

- ✓ Baptême d'une vitrine du musée ;
- ✓ Inscription sur la plaque d'inauguration ;
- ✓ Accès privilégié aux conférences proposées par le musée (Fréjus) et aux colloques organisés par l'EMSOME (Paris) ;
- ✓ Accueil de séminaires et mise à disposition de l'auditorium ;
- ✓ Sur demande, conférences militaires sur des sujets spécifiques (commandement-management, formation etc.)



MÉCÉNAT D'ARGENT

À PARTIR DE 20 000 €

- ✓ Mention du don dans la revue bimestrielle des Troupes de marine ;
- ✓ Accès privilégié au musée et visites personnalisées ;
- ✓ Accès privilégié aux archives du CHETOM ;



MÉCÉNAT DE BRONZE

À PARTIR DE 10 000 €

- ✓ Mention dans le registre des donateurs ;
- ✓ Invitation aux cérémonies de commémoration des combats de Bazeilles à Fréjus (2 jours) ;
- ✓ Sensibilisation à l'interculturalité (journée d'information) ;
- ✓ Contreparties personnalisées éventuelles à définir.

LES PARTENAIRES DU PROJET



État-major spécialisé
pour l'outre-mer
et l'étranger
(EMSOME)

L'EMSOME, organisme de tutelle des onze régiments stationnés outre-mer et à l'étranger, est chargé notamment de préparer les militaires (individuels et unités) destinés au service hors-métropole.

L'EMSOME est également la maison-mère de l'Arme des Troupes de marine, garante des traditions et de l'esprit de corps des 18 000 personnels qui la composent. Le musée est rattaché à cet état-major qui est son autorité de tutelle.



Fédération nationale
des anciens
d'outre-mer et
anciens combattants
des Troupes de marine
(FNAOM-ACTDM)

La FNAOM-ACTDM est une association de type « loi 1901 » qui comprend 82 associations représentant 30 000 adhérents et sympathisants. Elle défend à la fois la place et le rôle de l'Arme au sein de l'armée de Terre et les intérêts du monde combattant. Reconnue d'utilité publique, elle délivre les reçus fiscaux.



Le musée des Troupes de marine est l'un des quinze musées de l'armée de Terre. L'institution militaire apporte son soutien financier à ce projet.



Association des amis
du musée
des Troupes de marine
(AAMTDM)

L'AAMTDM, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, a été créée en 1979 dans le but d'apporter son concours à la conservation, au développement, à la mise en valeur et au rayonnement du patrimoine culturel et artistique constitué par l'ensemble des collections entreposées au musée des TDM à Fréjus. C'est à ce titre que l'association a été retenue pour être la plateforme financière.



Service d'infrastructure de la Défense

Les travaux d'extension et de rénovation du musée sont placés sous la tutelle du SID.



Cabinet spécialisé chargé de la recherche de mécénat.

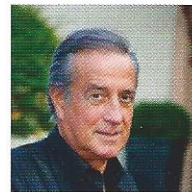
LES PREMIERS SOUTIENS



LES PARRAINS DU PROJET

À ce jour, 29 personnalités civiles et militaires sont membres du comité de parrainage.

Charles Villeneuve, journaliste, producteur et écrivain, est le président du comité des mécènes.



Général d'armée Jean-Pierre Bosser,

chef d'état-major de l'armée de Terre, président d'honneur ;

Monsieur Patrick Ollier,

ancien ministre, maire de Rueil-Malmaison ;

Monsieur Philippe Michel-Kleisbauer,

député du Var ;

Général d'armée (2S) Henri Bentégeat,

ancien chef d'état-major des armées ;

Général d'armée (2S) Bernard Thorette,

ancien chef d'état-major de l'armée de Terre ;

Général d'armée (2S) Elrick Irastorza,

ancien chef d'état-major de l'armée de Terre ;

Général d'armée (2S) Frédéric Beth,

ancien inspecteur général des armées - Terre.

Général d'armée (2S) Didier Castres,

ancien inspecteur général des armées - Terre ;

Général de corps d'armée (2S)

Bruno Clément-Bollée,

ancien directeur de la coopération de sécurité et de défense ;

Général de corps d'armée (2S)

Jean-Marc Duquesne,

délégué général du groupement des industries françaises de défense et de sécurité terrestres et aéroterrestres (GICAT) ;

Général de division (2S) Patrick Tanguy,

directeur général de Défense Conseil International (DCI) - branche Cofras ;

Général de division (2S) Christian Baptiste,

ancien directeur du musée de l'Armée, délégué national du Conseil national des communes « Compagnon de la Libération » ;

Monsieur Philippe Autran,

président du conseil d'administration de la société In Extenso ;

Monsieur Bernard Edinger,

journaliste indépendant, membre du bureau de l'Association des journalistes de Défense ;

Monsieur Emmanuel Mangin,

petit-fils du général Mangin, donateur du musée des Troupes de marine ;

Colonel Michel Goya,

historien et écrivain ;

Monsieur Didier Froehly,

réalisateur, dirigeant de la société Günther Productions ;

Colonel (R) Pierre Servent,

écrivain et journaliste, spécialiste des questions de défense et de stratégie ;

Madame Esther Sittler,

ancienne sénatrice du Bas-Rhin, maire d'Herbsheim ;

Madame Bénédicte Chéron,

historienne, enseignante à l'ICP (Institut Catholique de Paris), spécialiste des questions de Défense, chercheur-partenaire au SIRICE ;

Monsieur Stève Gentili,

président de la BRED, président de la fondation Saint-Cyr ;

Monsieur Patrice Franceschi,

écrivain et aventurier, cinéaste, aviateur, marin, parachutiste et officier de réserve ;

Monsieur Philippe Chapleau,

écrivain et journaliste français, spécialisé dans les questions de défense ;

Monsieur Michel Roussin,

préfet honoraire et ancien ministre de la coopération, conseiller du président du groupe Bolloré ;

Monsieur Pierre Cornut-Gentille,

avocat et essayiste ;

Monsieur Alain Quinet,

directeur général délégué de SNCF Réseau, membre du conseil économique pour le développement durable et membre de la Commission Économique de la Nation ;

Maître Sylvain Tesson,

écrivain voyageur ;

Monsieur Victor-André Massena,

Prince d'Essling, président de la fondation Napoléon ;

Monsieur Alain Juillet,

dirigeant d'entreprises et haut fonctionnaire.